

Affiché le 04/08/20

Retiré le

MUNICIPAL DE FRONTIGNAN

L'AN DEUX MILLE VINGT
LE 29 JUILLET A 18 HEURES 30

LE CONSEIL MUNICIPAL DE CETTE COMMUNE, REGULIEREMENT CONVOQUE LE 23 JUILLET 2020, S'EST REUNI AU NOMBRE PRESCRIT PAR LA LOI, SALLE DE L'AIRE A FRONTIGNAN EN SESSION ORDINAIRE, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR MICHEL ARROUY, MAIRE.

PRESENTS : Michel ARROUY, Claudie MINGUEZ, Youcef EL AMRI, Valérie MAILLARD, Oliver LAURENT, Caroline SUNE, Georges MOUREAUX, Caroline SALA, Eric BRINGUIER, Renée DURANTON-PORTELLI, Jean-Louis MOLTO (adjoints) - Kelvine GOUVENAYRE, Loïc LINARES, Nathalie GLAUDE, Max SAVY, Frédéric ALOY, Sophie CWICK, Fabien NEBOT, Chantal CARRION, Patrick BOURMOND, Isabel VILAVERDE-FIUZA, Jean-Louis BONNERIC, Nancy SUBITANI, David JARDON, Yannick COQUERY, Jean-Louis PATRY, Béatrice BUJ, Gérard PRATO, Claude COMBES, Guilaine TOUZELIER, Gilles ARDINAT, Marie-France BRITTO, Olivier RONGIER (conseillers municipaux).

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES : M. Georges FORNER (procuration à Mme Claudie MINGUEZ), Mme Dominique PATTE (procuration à M. Gérard PRATO).

OBJET : Plaisance : Projet de modernisation et de restructuration du port de plaisance : Création de l'autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP).

N/REF : MA/DB/DDA/FAA - N°2020-219.

M. Jean-Louis Molto informe les membres de l'assemblée que cette opération consiste à restructurer et moderniser le port de plaisance et à augmenter la capacité d'accueil en passant ainsi de 603 postes d'accostages à 750 postes.

Grâce à cette centaine de postes d'accostages à l'année supplémentaires, le port pourra mieux répondre aux demandes des plaisanciers sur liste d'attente mais également pourra proposer des services de qualité en tenant compte des attentes et comportements des clientèles touristiques.

Ces travaux se concrétiseront par l'aménagement de l'avant-port et la création d'une cinquantaine de postes d'accostages dédiés aux escales et aux acteurs professionnels du nautisme locaux, puis, par le dragage des bassins du port afin de retrouver les profondeurs nécessaires à la navigation en toute sécurité et, enfin, par le réaménagement des bassins et le remplacement des pontons vieillissants pour augmenter la capacité du port de 100 postes d'accostage environ.

A ce jour, il précise que toutes les études sont terminées, les autorisations réglementaires obtenues et le projet en phase de consultation des entreprises.

Le début des travaux interviendra à l'automne 2020 en raison des périodes de travaux imposées par les services de l'Etat (de janvier à avril et octobre à décembre). Ils devraient se dérouler sur 3 ans pour la tranche ferme et pour un montant prévisionnel de 4 980 000 € TTC.

M. Jean-Louis Molto demande donc au conseil municipal d'approuver la mise en place de cette autorisation de programme et crédits de paiement correspondants, dont le tableau est joint en annexe.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
LE RAPPORTEUR ENTENDU,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

Accusé de réception en préfecture
034-213401086-20200729-DELIB-2020-219-
DE
Date de télétransmission : 04/08/2020
Date de réception préfecture : 04/08/2020

- **APPROUVE** la mise en place de cette autorisation de programme et crédits de paiement correspondants, dont le tableau est joint en annexe.

**Pour extrait conforme, Frontignan
Les jour, mois et an que dessus**

**Michel Arrouy
Maire**



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Michel Arrouy', written over the official seal.

PROJET DE MODERNISATION ET DE RESTRUCTURATION DU PORT DE PLAISANCE : CREATION D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PLAISANCE :
PAIEMENT (AP/CP)

AP/CP PORT DE PLAISANCE		CREDITS PAIEMENT 2020	CREDITS PAIEMENT 2021	CREDITS PAIEMENT 2022	CREDITS PAIEMENT 2023	TOTAL
AUTORISATION PROGRAMME EN EUROS						
H.T		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 150 000,00 €		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	1 700 000,00	1 450 000,00	950 000,00	50 000,00	4 150 000,00
	ETUDES					
	DIVERS*					
	TRAVAUX					
	TOTAL DEPENSES	1 700 000,00	1 450 000,00	950 000,00	50 000,00	4 150 000,00
T.T.C						
4 980 000,00 €						
	RECETTES					
	SUBVENTION CD 34	0,00	75 000,00	225 000,00	0,00	300 000,00
	THAU AGGLO- REGION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	AUTOFINANCEMENT	0,00	150 000,00	450 000,00	0,00	600 000,00
	TOTAL RECETTES	1 700 000,00	1 225 000,00	275 000,00	50 000,00	3 250 000,00
		1 700 000,00	1 450 000,00	950 000,00	50 000,00	4 150 000,00

Amendé le 04/08/20

Retiré le

ALFONSE DE FRONTOZ

Accusé de réception en préfecture
034-213401086-20200729-DELIB-2020-219-
DE
Date de télétransmission : 04/08/2020
Date de réception préfecture : 04/08/2020